



Foreign, Commonwealth  
& Development Office

# L'honorable Juge Joanna Korner

## Candidate du Royaume-Uni à l'élection des juges de la Cour pénale internationale



## Avant-propos de Dominic Raab, ministre britannique des Affaires étrangères



J'ai le plaisir de soutenir la candidature de madame Joanna Korner CMG QC à l'élection au poste de juge de la Cour pénale internationale (CPI).

Sélectionnée comme candidate du Royaume-Uni à la suite d'un processus compétitif et ouvert, madame Korner souhaite occuper le poste devenu vacant au terme du mandat du Juge Howard Morrison QC à la Cour.

Madame Korner est exceptionnellement qualifiée pour siéger en tant que juge de la CPI, possédant une expérience et une expertise judiciaires considérables dans le domaine de la justice pénale internationale. Ayant été pendant huit ans au total principale procureure et avocate plaidante au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), madame Korner a exercé la fonction de procureur principal dans les procès de dirigeants politiques et militaires accusés des crimes internationaux les plus graves,

notamment ceux de Mico Stanišić et de Stojan Župljanin. Cette expérience à la tête d'une équipe multinationale et pluridisciplinaire, de relations de travail efficaces avec des collègues issus de juridictions civiles et de common law, est très appropriée aux travaux de la CPI.

Madame Korner fait également état de plus de 25 ans d'expérience judiciaire. Elle juge régulièrement dans les tribunaux nationaux les affaires pénales les plus graves et les plus complexes, dont celles de fraude et d'homicide.

Son expérience en matière de poursuites et de jugements a fait d'elle un chef de file du droit pénal international. Elle a été chargée par l'Organisation pour la sécurité et coopération en Europe de mener une évaluation du traitement des crimes de guerre en Bosnie-Herzégovine. Elle a contribué à l'établissement de la section Crimes de guerre du Cabinet du procureur en Bosnie-Herzégovine. Elle forme régulièrement des juges et des avocats en droit pénal international, notamment en

Bulgarie, au Cambodge, en Colombie, en Iraq, au Liban, en Macédoine, au Nigeria, au Pérou et en Tunisie, et a assuré des formations en plaidoirie pour des agences des Nations Unies, le TPIY, le Tribunal spécial pour la Sierra Leone et la CPI.

Madame Korner a dispensé des formations sur le territoire national sur divers sujets, y compris le traitement des témoins vulnérables et la conduite des procès longs et complexes. Sa profonde implication dans des formations destinées aux juges et aux avocats, à l'échelon international et national, atteste de son engagement en faveur de l'élaboration des normes les plus élevées en matière de droit pénal et du degré de respect qui lui est témoigné dans le monde entier.

Le Royaume-Uni se bat depuis longtemps pour la justice pénale internationale et la fin de l'impunité pour ceux qui commettent les crimes les plus atroces, notamment en soutenant la mission de la CPI. L'élection de madame Korner renforcera l'influence importante qu'ont exercée les avocats et les juges internationaux britanniques sur

les travaux de la Cour, et nous sommes convaincus qu'elle apportera une solide contribution au développement futur de la Cour et au droit pénal international. Dans le cadre du processus électoral, nous espérons que les États de la CPI auront l'occasion de rencontrer madame Korner et de s'entretenir avec elle. Ainsi, je suis persuadé que vous reconnaîtrez son expertise judiciaire et son expérience remarquable dans le domaine de la justice pénale internationale.

Je recommande la candidature de madame Korner CMG QC à votre attention.



L'honorable Dominic Raab

Ministre des Affaires étrangères,  
du Commonwealth et de Développement et  
Premier Secrétaire d'État du Royaume Uni



**Joanna Korner** | UK candidate for the  
International Criminal Court  
Judicial Elections

[www.judgekornerforicc.com](http://www.judgekornerforicc.com)

0:04 / 2:51

## Madame Korner à propos de sa candidature à la CPI

---



*« Je crois que l'étendue de mon expérience nationale et internationale, ma compréhension approfondie de différentes traditions juridiques, ma volonté d'établir les normes les plus élevées en droit pénal, mon expertise dans le traitement des témoins vulnérables, et ma passion pour la justice me permettront d'apporter une contribution concrète et positive aux travaux judiciaires de la Cour. »*



# Les cinq engagements de madame Korner pour la CPI

---

- 1** Je m'engage à mettre au service de la Cour mes connaissances minutieuses et ma vaste expérience judiciaire.  
Je possède une connaissance et une expérience approfondies de la justice pénale et de son mode de fonctionnement tant sur le plan national qu'international. Ces compétences, je les dois à ma longue carrière d'avocate pour la défense et pour l'accusation au Royaume-Uni, mon expérience de plus de 25 ans en tant que juge du siège à temps partiel et à plein temps, et mes huit ans au poste de procureure principale et avocate plaidante au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. J'ai poursuivi des dirigeants politiques et militaires accusés des crimes internationaux les plus graves et jugé les affaires pénales les plus complexes, y compris d'homicide et de fraude.
- 2** Je m'engage à défendre une Cour efficace, transparente et très respectée pour renforcer son combat contre l'impunité.  
Lorsque j'œuvre à l'amélioration des systèmes juridiques dans différentes régions du monde, par exemple en contribuant à l'établissement de la section Crimes de guerre du Cabinet du procureur en Bosnie-Herzégovine, la transparence et l'efficacité sont au cœur même de mon travail. Je crois que si la Cour est efficace, si elle affiche les niveaux les plus élevés de professionnalisme et de transparence, ses décisions seront respectées.
- 3** Je m'engage à travailler dans un esprit de collaboration avec tous les juges sur l'ensemble de l'éventail juridique pour conduire les procédures judiciaires avec cohérence et efficacité.  
En partenariat avec les autres juges, je m'attacherai à garantir que notre raisonnement soit de la plus haute qualité, nos décisions cohérentes, et les procès gérés avec professionnalisme, efficacité et cohérence. J'userai de mon expérience nationale et internationale, ainsi que de ma connaissance et de ma compréhension approfondies des différentes traditions juridiques, pour apporter une analyse rigoureuse et des compétences organisationnelles aux travaux judiciaires de la Cour.
- 4** Je m'engage à continuer d'être une juge qui défend les plus hauts principes d'intégrité, d'indépendance, d'impartialité et de professionnalisme.  
Il est impératif que ceux qui sont impliqués dans la lutte contre l'impunité pour les criminels qui commettent les crimes les plus atroces défendent eux-mêmes les plus hauts principes d'intégrité, d'indépendance, d'impartialité et de professionnalisme, et qu'ils encouragent les autres à faire de même. C'est un des axes principaux des formations internationales et nationales que je dispense aux juges, juristes et avocats, ce qui démontre mon engagement à élaborer les normes les plus élevées en matière de droit pénal international.
- 5** Je m'engage à traiter les témoins vulnérables avec compassion et respect.  
Lorsque j'étais Procureure principale et avocate plaidante au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, je dirigeais des équipes multinationales et pluridisciplinaires qui jugeaient des affaires de génocide et de crimes contre l'humanité, commis notamment contre des femmes et des enfants. De plus, étant spécialiste dans le traitement des témoins vulnérables, en particulier des enfants, des personnes ayant des difficultés d'apprentissage et handicapées, et des victimes de violences sexuelles présumées, soyez assuré que je donnerai la parole à ces personnes et traiterai tous celles et ceux qui comparaitront devant la Cour avec compassion et respect.

## Message de soutien de Lord Ahmad de Wimbledon



### La paix, la sécurité et les droits de l'homme sont au cœur de la politique étrangère du Royaume-Uni.

Depuis la création du système de justice pénale internationale, notre nation marche côte à côte avec nos alliés, affichant son solide rôle de chef de file et son ferme soutien.

Nous savons que la redevabilité est une étape critique sur la route d'une paix durable. Nos mécanismes de recueil de preuves dans les lieux frappés par des crises partout dans le monde constituent une étape le long de cette route. Le soutien inébranlable – politique, financier et pratique – que nous apportons aux organismes qui demandent la justice nous permet de progresser ensemble. Des tribunaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda à la Cour pénale internationale aujourd'hui, nous avons exigé que les auteurs des crimes les plus graves rendent compte de leurs actes.

Nous souhaitons que la Cour demeure une instance solide et fondamentale du système international fondé sur des règles, et ce pour les générations à venir. Nous voulons qu'elle soit respectée par tous pour son professionnalisme, et nous voulons qu'elle rende des décisions de justice qui mettent fin à l'impunité pour les crimes internationaux les plus graves. À cette fin, la Cour a besoin des meilleurs juges possible.

Le Royaume-Uni est énormément fier d'avoir un juge qui siège à la Cour depuis sa fondation, où il partage ses connaissances et sa maîtrise de nos pratiques juridiques. Étant résolument engagés envers la Cour, nous espérons continuer à mettre cette expertise au service de la justice internationale. Pour ce faire, personne n'est mieux placé pour l'élection prochaine des juges que notre candidate, l'honorable juge Joanna Korner.

Forte d'une carrière juridique bien remplie s'étendant sur près de cinquante ans,

madame Korner est extrêmement bien qualifiée pour le rôle. Avec près de trente ans d'expérience en tant que juge, elle a dirigé plus de cinq cents procès complexes portant notamment sur des homicides, des violences commises par les gangs et la fraude à grande échelle.

Elle s'est bâti une réputation internationale considérable. Madame Korner a été pendant huit ans procureure principale au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et a formé des collègues de plus de vingt-cinq pays à divers aspects du droit pénal international.

Qui plus est, madame Korner est aussi consciencieuse qu'elle est accomplie. C'est une experte reconnue dans le traitement des témoins vulnérables, en particulier des enfants, des personnes ayant des difficultés d'apprentissage et des personnes handicapées, et des victimes de violences sexuelles présumées.

En ma qualité de représentant spécial du Premier ministre dans le domaine de la prévention des violences sexuelles commises dans les conflits, je peux affirmer que le Royaume-Uni œuvre à renforcer la redevabilité et à combattre l'impunité pour ces crimes. Essentiellement, nous adoptons une approche centrée sur les survivants, notamment par le biais du Code Murad, pour veiller à ce que la réponse internationale aux crimes de violences sexuelles commis en période de conflit soit non seulement efficace, mais aussi respectueuse et sans danger.

Le travail essentiel mené par madame Korner au fil de plusieurs décennies pour poursuivre les crimes de violences sexuelles présumées, traduire en justice les responsables et obtenir justice pour les victimes, à l'échelon national et international, est d'une importance primordiale pour la mission de la CPI.

Comme on peut l'attendre d'une professionnelle du droit possédant de tels antécédents et une telle expérience,

madame Korner est déterminée à lutter contre l'impunité et à obtenir la justice pour tous.

Je suis persuadé qu'elle apportera une excellente contribution à l'avenir de la Cour et c'est sans réserve que je recommande sa candidature.



Lord (Tariq) Ahmad de Wimbledon,  
Ministre d'État à l'Asie du Sud et au Commonwealth,  
Représentant spécial du Premier ministre pour la  
Prévention des violences sexuelles dans les conflits

# Curriculum Vitæ de l'honorable Juge Joanna Korner CMG QC

---

## Parcours professionnel

- 2012 : Juge de la Crown Court d'Angleterre et du Pays de Galles (la plus haute juridiction de première instance pour les affaires pénales). Depuis 2014, elle est nommée juge auprès du tribunal spécialisé dans la fraude pour l'Angleterre et le Pays de Galles. Elle connaît également des affaires d'homicide.
- 2009–2012 : Procureure principale et avocate plaidante au Cabinet du Procureur au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), directrice des poursuites contre Mićo Stanišić et Stojan Župljanin.
- 2009–2012 : Conseil de la Reine (avocate principale) au barreau d'Angleterre et du Pays de Galles, saisie d'affaires pénales graves, y compris fraude, homicides, infractions à caractère sexuel graves et autres délits majeurs.
- 1999–2004 : Procureure principale et avocate plaidante auprès du Cabinet du Procureur au TPIY. Procureure principale dans deux procès de dirigeants politiques et militaires — Ministère public c. Radoslav Brdanin et Momir Talić (aujourd'hui autorité reconnue en matière d'entreprises criminelles communes), Ministère public c. Milomir Stakić — accusé, entre autres, de génocide et de crimes contre l'humanité, dont crimes de violence sexuelle. De plus, elle a participé à l'enquête et la conduite de quatre autres affaires. Elle a dirigé de grandes équipes pluridisciplinaires et multinationales d'avocats, enquêteurs, analystes, administrateurs et linguistes.
- 1994 : Recorder (juge à temps partiel) de la Crown Court.
- 1993–1999 : Conseil de la Reine chargée de la poursuite et de la défense d'affaires d'homicide, de fraude importante, de kidnapping et d'infractions sexuelles graves.
- 1974–1993 : Avocate plaidante en activité au 6 King's Bench Walk Chambers, saisie d'affaires pénales graves et complexes, responsable de l'accusation et de la défense.
- 1974 : Admise au barreau d'Angleterre et du Pays de Galles (Inner Temple).
- 1970–1973 : École de droit des Inns of Court, Londres. Diplôme d'avocat plaidant.

## Autres activités professionnelles

- 2020 : Mandatée par l'Organisation pour la sécurité et coopération en Europe de préparer un rapport de suivi à l'évaluation de 2016. « Pour améliorer le traitement des crimes de guerre au niveau de l'État en Bosnie-Herzégovine », soumis en septembre 2020.
- 2016 : Mandatée par l'OSCE de mener une évaluation du « Traitement des crimes de guerre au niveau de l'État en Bosnie-Herzégovine ». Rapport soumis en avril 2016. Adopté par le Haut conseil judiciaire et des procureurs de Bosnie-Herzégovine en janvier 2017.

Depuis 2013 : Présidente, Tribunal des objecteurs de conscience.

2013 : Mandatée par le TPIY et la délégation de l'UE en Bosnie de mener une évaluation des besoins en formation pour les juges et les avocats en Bosnie, dans le cadre de l'enquête et du procès concernant des crimes de guerre. Rapport soumis en mai 2013.

2012 : Contribution à « Justice transitionnelle et déplacement », Conseil de la recherche en sciences sociales.

2006 : Représentation de la Bosnie-Herzégovine — membre d'une équipe d'avocats auprès de la Cour internationale de Justice dans l'affaire Bosnie-Herzégovine c. Serbie et Monténégro [2007] CIJ 2.

2004–2005 : Conseillère juridique principale auprès du Premier procureur de Bosnie-Herzégovine, lors de l'établissement de la section Crimes de guerre. Responsabilités : rédaction des « critères d'orientation » originaux, sélection des procureurs internationaux, intégration des procureurs nationaux et internationaux, liaison avec les autres agences de justice pénale et diplomatiques.

## Conférences, séminaires et formation

- » Formation à la collecte de preuves au Bangladesh pour ONU Femmes.
- » Directrice des cours internationaux à l'École de la magistrature d'Angleterre et du Pays de Galles (2014-2017). Organisation et animation de stages de formation sur divers thèmes y compris le métier de juge, le traitement équitable et approprié des témoins vulnérables et la conduite des procès longs et complexes.
- » Rôle d'organisatrice ou d'intervenante et de formatrice, de programmes et de colloques de formation traitant de droit pénal international, dispensés à des juges et/ou avocats cambodgiens, iraqiens, libanais, macédoniens, tunisiens, et de formations aux procès avec jury à des magistrats russes.
- » Organisation et animation de programmes de formation sur le droit de l'Union européenne en Bulgarie et en Macédoine et sur les affaires de terrorisme à l'intention de juges nigériens. Participe depuis 2016 à un projet suivi visant à assurer la formation de juges en Amérique centrale et du Sud en matière de procès longs et complexes.
- » Formatrice en plaidoyer, grade « A ». Directrice de la faculté internationale du Conseil de la formation en plaidoyer (« Advocacy Training Council »), 2005-2011. Organisation et enseignement dans le cadre de nombreux stages de formation au plaidoyer au Royaume-Uni et à l'international, y compris pour la Cour pénale internationale, les agences des Nations Unies, le TPIY et le Tribunal spécial pour la Sierra Leone.

## Prix et distinctions honorifiques

2004 : Nommée Compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges (« CMG ») pour services rendus au droit international.



## Foreign, Commonwealth & Development Office

Renseignements supplémentaires

Pour toute information supplémentaire sur la candidature au CPI de madame Joanna Korner, merci de contacter le Foreign, Commonwealth & Development Office :

[Eleanor.MattanaQuinn@fcdo.gov.uk](mailto:Eleanor.MattanaQuinn@fcdo.gov.uk)

**Joanna  
Korner** | UK candidate for the  
International Criminal Court  
Judicial Elections